



Bassecourt, le 27 octobre 2022

En lisant l'article du Quotidien Jurassien du 25 octobre « des prélèvements d'eau dans le Tabeillon uniquement lors de la phase stimulation », plusieurs questions nous viennent à l'esprit : de qui se moquent le Gouvernement et son département de l'environnement et de l'équipement ? Quels sont les intérêts cachés ? Ce cirque d'amateurs ubuesques va-t-il encore continuer longtemps ?

Depuis quand un Gouvernement et ses différents chefs de service, notamment de l'environnement et de l'équipement, défendent becs et ongles une entreprise privée, de surcroît externe au canton ? A fortiori pour une expérimentation dangereuse qui n'en est qu'à ses balbutiements et qui s'annonce déjà catastrophique ! Le canton du Jura a d'ailleurs été choisi comme lieu idéal pour ce projet, notamment, en raison de son faible patrimoine bâti ! Indiqué comme tel dans le plan spécial ! On ne peut être plus clair !

Le plan spécial indique clairement le chiffre de 30x 12'980 m³ d'eau nécessaire, soit globalement 400 millions de litres d'eau pour les étapes de fracturation hydraulique. D'ailleurs, le titre de l'article avec le « uniquement » est réducteur à souhait. Cette énorme quantité d'eau potable, ne servira qu'à une étape du projet ; il en faudra également beaucoup pour les autres étapes, mais personne n'en parle ! Sauf le chef de projet qui lui « estime », bien entendu, que non. C'est la tactique du salami : vous connaissez la chanson et comprenez l'enfumage ?!

À la lecture de la réponse du Gouvernement, par un coup de baguette magique, les promoteurs n'ont désormais plus besoin que de 100'000m³ d'eau, donc 4x moins que prévu... suite à la pression des opposants qui est devenue celle du peuple !

Mais la réalité est tout autre ! Le calcul officiel pour la production spéculative (uniquement théorique) espérée est basé sur les chiffres du plan spécial ; et ce sont ces chiffres-là qui font foi. Comment, dès lors, avec 4x moins d'eau, on arriverait à produire la même très théorique et spéculative production ? D'autant plus, que depuis la publication du plan spécial, il n'y a pas eu d'autres projets similaires réussis à travers le monde ; il n'y a pas de nouveaux exemples concrets pour prouver ce nouveau calcul, au contraire !

Une nouvelle invention pour endormir le peuple ... il ne s'agit que de cela ! À nouveau, on se base sur du vent et on change oralement les chiffres écrits du plan spécial au fur et à mesure que la colère gronde. Aussi, dans sa réponse, le Gouvernement ne précise pas que c'est l'eau des réservoirs communaux qui est prévue comme alternative au Tabeillon !

Ce plan spécial, avec toutes les modifications et tergiversations orales des promoteurs via le Gouvernement, est caduque depuis longtemps ! Dans un état de droit, on doit publier un nouveau plan avec les chiffres correspondants réellement au projet, pas du bricolage/enfumage comme c'est le cas actuellement ! Les paroles s'envolent, les écrits restent ! N'oublions pas non plus que le calcul du débit du Tabeillon n'est qu'une estimation (comme relevé dans différents documents cantonaux) et non une science !

C'est avoué à demi-mot par le département de l'environnement dans cet article, alors qu'avant, on nous certifiait la véracité de ces chiffres de manière éhontée ! Les autorités ne se basent

que sur du vent – le même vent qui pollue les plaines de Boécourt et ses environs à coup de mâchefer genevois et fribourgeois ! Là aussi, l'Office de l'environnement a fait tout et n'importe quoi. On accepte des dossiers sans se soucier des risques ; on improvise, lorsque les problèmes arrivent ; on relativise à chaque fois et on minimise les responsabilités. Tout comme indiqué dans l'article « ce n'est pas un problème, car tout devra être affiné ces prochaines années ». C'est de l'amateurisme pur : il n'y a pas d'autre terme pour ce genre de comportement ! Ici nous parlons de santé publique !

Ajoutons encore que selon le plan spécial, il est prévu 5 doublets, soit 10 forages, pour espérer atteindre la production électrique que font miroiter les promoteurs pour convaincre de l'utilité du projet. Impossible sur le terrain d'effectuer ces 10 forages, ceci en plus avec 4 x moins d'eau ! N'est-on tout simplement pas en train de se moquer du monde de manière grotesque ? Ce n'est pas la première fois !

Et que dire des 90 millions de la Confédération (payés par le peuple en réalité) pour espérer atteindre la production d'une éolienne durant 10 ans à un prix impayable pour le citoyen lambda, il ne faut pas avoir fait de grandes études pour comprendre que quelque chose cloche dans cette affaire ! Il faut lire le rapport concernant le postulat Trede « fracturation hydraulique en Suisse »

(https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/fr/dokumente/wasser/dossiers/Grundlagenbericht%20Fracking%20in%20der%20Schweiz.pdf.download.pdf/Fracking_Grundlagenbericht_fr_UVEK_2017.pdf): en page 50, on apprend qu'il n'y a aucun potentiel théorique dans le Jura pour la géothermie pétro-thermale, mais, en page 49, on nous dit qu'il y aurait par contre un énorme potentiel pour le gaz de couche ou gaz de houille (gaz de charbon) qui utilise la même technique d'extraction que pour le gaz de schiste, par fracking ; en page 48, on évoque un gros potentiel pour le schiste et l'Opalinus. Doit-on se demander si c'est un hasard ou une coïncidence toute cette agitation et ces plus de 100 millions (130 pour être exact) ? Ce projet de géothermie profonde n'est probablement qu'un leurre pour expérimenter le sous-sol, tester ses réactions et voir ce qu'il contient ! Avec tous les dangers que cela occasionnera, à court, moyen et long terme. Un véritable laboratoire expérimental comme la Confédération le cherchait depuis des décennies... de surcroît, dans une région peu peuplée !

Les autorités jurassiennes ont tout simplement amené un cheval de Troie, rempli d'apprentis sorciers qui ne rêvaient que de trouver un terrain de jeu avec le consentement de la Confédération et ses budgets gargantuesques : aucune prise de risques pour les promoteurs, seulement pour les Jurassiens ! Il est désormais temps d'exiger la démission de certains cadres des services de l'environnement et de l'énergie, ainsi que celle de son Ministre David Eray. Ils ont commis des fautes graves et des manquements inadmissibles dans ce dossier. De plus, ils tentent par tous les moyens, malgré les évidences et les preuves du danger, de protéger les promoteurs et non la population jurassienne avec des agissements discutables. C'est inadmissible.

Nous demandons par voie de presse au Parlement, le représentant du peuple, d'agir en ce sens. Nous ne pouvons plus faire confiance à ces personnes qui se sont définitivement rangées du côté des promoteurs.

Citoyens Responsables Jura